

Les échos de Journal Municipal Saint Rustice

..... **Hiver**

Sous la neige



HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC DE LA MAIRIE

Lundi : 9 h à 12 h 14 h à 18 h
Mardi : 9 h à 12 h 14 h à 18 h
Mercredi : 9 h à 12 h 14 h à 17 h
Jeudi : 9 h à 12 h 14 h à 18 h
Vendredi : fermé 14 h à 17 h

Mairie de SAINT RUSTICE
28 allée des Amandiers
31620 SAINT RUSTICE

Tel. : 05 34 27 28 97
Fax : 05 34 27 28 96
e-mail : mairie.saint.rustice@wanadoo.fr

Sommaire :

Éditorial.....	3
La mairie vous informe	4
Centenaire de Madame RIOS	8
Les Associations	9
Communauté de communes	11

ACCUEIL URBANISME :
du lundi au jeudi de 9 h à 12 h.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Tyméo HUREZ le 20 août 2015 à Toulouse
Robin LECORRE le 6 septembre 2015 à Montauban
Sacha DAUNOIS le 07 décembre 2015 à Toulouse

N.B. : Cette liste n'est peut-être pas exhaustive car les mairies du lieu de naissance ne nous adressent pas systématiquement les avis correspondants.

MARIAGES

Paul BORGES et Joanna TONIOL
mariés le 15 août 2015

Benjamin COMPERE et Marjorie PECH
mariés le 19 septembre 2015



DÉCÉS

Maurice FABRO
décédé le 5 juillet 2015

Azucena SERRANO épouse de FITTE de GARIES
décédée le 2 août 2015



Directeur de publication : Edmond AUSSEL
Responsable de rédaction :
La Commission Communication et Relations avec les Associations
Imprimé sur du papier PEFC
Impression Multicolor Tél : 05 63 64 14 67



Mesdames, Messieurs, chers administrés

Voici le nouveau numéro de votre bulletin municipal qui relate l'ensemble de notre actualité et des décisions prises par le Conseil Municipal au cours du 2ème trimestre 2015 ainsi que les activités des associations.

Avec volontarisme nous devons éviter le piège de l'attentisme et garder confiance dans notre capacité d'investir.

C'est ce que nous prévoyons et cela s'illustre pour l'essentiel dans les pages de ce bulletin.

Dans le respect de nos engagements, le projet phare qui nous était cher, est celui de la construction d'un nouveau bâtiment scolaire pour la classe primaire ainsi que la mise aux normes d'accessibilité aux personnes handicapées pour les autres espaces d'accueil du groupe scolaire.

Naturellement, ce projet sera l'élément essentiel des travaux d'investissement pour 2016 et 2017.

Au niveau intercommunautaire, la principale nouveauté a été la mise en place du nouveau mode de collecte du tri sélectif à compter du 1er septembre dernier.

Certes, le démarrage a été laborieux mais à ce jour, ce nouveau service fonctionne normalement sur tout le territoire de la Communauté des Communes du Frontonnais.

Soyez assurés du dévouement de l'ensemble des membres du conseil municipal, des employés municipaux et des associations qui, chacun à leur niveau, participent à la vie de notre village.

En conclusion, après l'atteinte à notre république dans ses valeurs les plus chères, je veux, en toute simplicité, formuler pour vous toutes et tous mes sincères vœux de fraternité et de solidarité.

Cette nouvelle année, malgré un contexte d'état d'urgence, doit permettre la poursuite des projets de tous sans le frein de l'angoisse. C'est ce que je souhaite pour notre pays, notre commune et vous tous.

Bien cordialement,

Votre Maire
Edmond AUSSEL

Délibérations Les séances du conseil

Séance du 07 juillet 2015

- 1) Transfert de la compétence pour l'établissement et l'exploitation d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques- N° 2015-017
- 2) Approbation des statuts du SIEEURG- N°2015-018
- 3) Approbation du rapport annuel d'activité de la communauté de communes du Frontonnais Exercice 2014 - N° 2015-019
- 4) Demande de subvention pour acquisition d'un copieur couleur en réseau- N° 2015-020

Séance du 06 Octobre 2015

- 5) Approbation de la modification des statuts de la communauté de communes du Frontonnais du 02.07.2015- N° 2015-021
- 6) Élection des 4 délégués du Conseil Municipal siégeant au Conseil d'Administration du C.C.A.S.- N°2015-022
- 7) Attribution de colis de Noël aux agents fonctionnaires et stagiaires de la commune - N° 2015-023

Séance du 17 Novembre 2015

- 1) Approbation de l'AD'AP - N° 2015-024
- 2) Devenir du C.C.A.S- N°2015-025
- 3) Dossier de mise en compatibilité du PLU pour la LGV N° 2015-026
- 4) Examen du projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale- N° 2015-027

Permanences DE Mme Chislaine CABESSUT et M. Jean-Luc RAYSSEQUIER

CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX DU CANTON DE
VILLEMUR SUR TARN

Vous pouvez rencontrer vos conseillers départementaux en prenant rendez-vous au
05.34.33.33.76 ou 05.34.33.15.06

Prochaines permanences à proximité de Saint-Rustice :

- CCAS DE CASTELNAU D'ESTRETEFONDS :
- le mercredi 8 juin de 9 h à 12 h
- MAIRIE DE FRONTON :
- le mercredi 10 février de 9 h à 12 h
- le mercredi 15 juin de 9 h à 12 h

Vœux de la municipalité

Comme tous les ans, la traditionnelle présentation des vœux à la population a eu lieu le vendredi 15 janvier 2016 au Foyer Rural devant une nombreuse assistance.

On a pu remarquer la présence de M. Michel PORTES député-suppléant, de M. Jacques OF, Président du Syndicat des Eaux Hers-Girou, des représentants de la Gendarmerie et des associations, des enseignants et de M. le Curé. Après les allocutions officielles, la soirée s'est prolongée autour d'un apéritif dînatoire dans une excellente ambiance.



Contentieux administratif avec la commune de Castelnau d'Estrètefonds

Comme nous vous l'avions indiqué dans le précédent bulletin municipal, devant le refus de la commune de Castelnau d'Estrètefonds de nous reverser l'intégralité des sommes de la Contribution Foncière des Entreprises de la société M.G.M. (Gravières) prévues par convention depuis 1997, nous nous sommes vus dans l'obligation de faire un référé-provision devant le Tribunal Administratif de Toulouse.

L'affaire a fait l'objet d'une ordonnance en notre faveur à la date du 22/09/2015.

La commune de Castelnau d'Estrètefonds a donc été condamnée à nous verser les montants dus pour les années 2012 et 2013 soit 38 192 € + 1000 € au titre des frais engagés. Elle a ensuite volontairement payé la somme de 15 855,17 € pour l'année 2014.

Les travaux réalisés

sur la commune au cours du 2ème semestre 2015

A la mairie



- Peinture des volets (couleur gris bleuté demandée par l'Architecte des Monuments de France, Mme BROU POIRIER)
- Remplacement du standard téléphonique (4 téléphones dont 2 mobiles sans fil en réseau, répondeur, musique d'attente)

A l'école

- Ragrafé et changement du revêtement de sol dans le dortoir.
- Peinture des cloisons du dortoir.
- Peinture des avant-toits de la classe maternelle ainsi que du garde-corps d'accès classe primaire.
- Remplacement des radiateurs de la cantine.
- Peinture du jeu extérieur et des marelles.
- Agrandissement du parking sur 3 niveaux par la CCF (première tranche de travaux).

Au stade

- Branchement électrique en vue de l'installation d'une sirène (obligatoire) à l'initiative de l'Etat.
- Évacuation de la cuve de stockage d'eau.
- Débroussaillage du talus du stade par le chantier d'insertion.

Au cimetière

- Ancien cimetière : décapage et mise en place + damage d'un concassé.

A l'église

- Réparation de la sonorisation.

Les achats

- Remplacement du réfrigérateur du stade.
- Photocopieur avec option numérisation en liaison avec l'équipement informatique.
- Les colis gourmands pour les personnes âgées de plus de 70 ans.

Divers

- Mise en place du tri sélectif à effet du 1er septembre 2015 par la CCF Pôle Environnement.

Agenda de l'accessibilité : L'Ad'ap

Dans le cadre de la loi sur l'accessibilité des établissements recevant du public aux personnes en situation de handicap, un agenda de l'accessibilité devait être établi en septembre 2015 pour chaque commune, prévoyant les travaux de mise en conformité à réaliser (programmation et évaluation des coûts). Ce calendrier dit « Ad'ap » était à déposer obligatoirement en Préfecture pour validation.

Une réunion d'information des élus a été organisée concernant la prévision de délais des aménagements à faire pour cette accessibilité aux personnes handicapées.

En préalable, il fallait demander à l'APAVE, bureau de contrôle, de mettre à jour le diagnostic fait il y a quelques années (changement de normes). Les travaux étant à programmer sur 3 ans (éventuellement sur 6 ans, si le report de délai est accepté par la Préfecture).

Les bâtiments publics concernés pour Saint Rustice sont : la Mairie, l'École, le Foyer Rural.

Il a été nécessaire de fixer des priorités.

Monsieur le Maire et ses Adjoints ont procédé aux évaluations nécessaires et ont soumis leurs propositions au Conseil Municipal, lors de la séance du mardi 17 novembre 2015.

L'école sera traitée en premier, suivie de la Mairie et si possible ultérieurement du Foyer Rural.

Compte tenu des sommes très lourdes à investir pour le budget restreint de notre commune, nous avons demandé à la Préfecture d'étaler ces travaux sur une période de 6 ans.

La délibération a été adoptée à l'unanimité des conseillers présents ou représentés.

Bienvenue

• CAMION PIZZA

M. MONTAGNER Thierry, pizzaïolo, sera présent tous les mardis soir à partir de 18 heures sur la place du Millénaire pour vous proposer ses pizzas au feu de bois.

Vous pouvez commander au 06 17 58 29 51



École

Construction d'un bâtiment scolaire

Par délibération en date du 14/04/2015, le Conseil Municipal a adopté le programme des travaux pour l'extension de l'école.

L'étude préalable et l'appel d'offres pour le choix du maître d'œuvre ont été faits avec l'aide du CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et Environnement) et l'ATD (Agence Technique Départementale). Après examen des candidatures, le cabinet d'architecture mieux-disant retenu est L'Atelier Benmansour de TOULOUSE.

Ce projet comprend la construction d'un bâtiment de 135 m² qui sera situé entre la servitude de passage au-dessus de l'école et la classe primaire. Il sera composé d'une salle de classe de 60 m², de bureaux pour le Directeur de l'école et la Directrice de l'ALAE, de sanitaires, et d'un hall d'accueil.

Le montant de ces travaux, y compris les modifications au réfectoire et la mise aux normes obligatoire d'accessibilité aux handicapés de l'ensemble des bâtiments est estimé à 313 000 € HT.

Après un avant-projet sommaire, une rencontre entre notre Architecte et les Bâtiments de France a eu lieu le 04 janvier dernier. Lors de cet entretien il nous a été précisé qu'aucun permis ne serait accordé sans intégration de la démolition de l'Algéco dortoir et son remplacement par un bâtiment en dur.

Cet ajout de travaux aura nécessairement un impact financier plus important, en cours de chiffrage à ce jour par le maître d'œuvre.

Un nouvel avant-projet intégrant ces contraintes imposées par l'Architecte des Bâtiments de France est en cours d'élaboration.

Les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) :

l'association LEC (Loisirs Éducation Citoyenneté)

Un appel d'offres a été réalisé pour l'année scolaire 2015-2016 : 3 dossiers ont été retirés mais un seul candidat a présenté une offre. Il s'agit de LEC qui intervenait déjà à Saint Rustice l'année précédente.

Une nouvelle convention a donc été conclue avec le LEC pour :

- les activités périscolaires dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires obligatoires depuis un an.
- la gestion des inscriptions à la cantine scolaire et aux activités de l'ALAE (après le temps scolaire).
- l'accompagnement des enfants à l'ALSH de Fronton le mercredi après-midi.

Malheureusement le coût de la prestation de LEC intégralement financé par la commune a augmenté : il est passé de 15 000 € pour l'année scolaire 2014/2015 à 17 865.63 € TTC pour l'année scolaire 2015/2016.

Les activités périscolaires

Le choix des activités proposées aux enfants est du ressort du LEC.

Durant le premier trimestre 2016, les enfants vont bénéficier des activités suivantes :

Les petits :

- Lundi : Jeux de société
- Mardi : Eveil artistique
- Jeudi : jeux d'imitation

Les grands :

- Lundi : Danse hip hop / jeux de rôle
- Mardi : théâtre, jeux sportifs
- Jeudi : création de bijoux, jeux musicaux

De plus, à l'initiative de Jean-François DOUCET, Directeur de notre école primaire, les enfants ont été accompagnés à la piscine municipale de Saint-Alban avec l'aide de quelques bénévoles (dont un maître-nageur) que nous remercions chaleureusement pour leur participation.

Le parking de l'école

La première tranche de travaux a été effectuée durant l'été 2015 : agrandissement du parking sur 3 niveaux, compte tenu du relief en pente du terrain. Le parking a pu être utilisé dès la rentrée des classes.

La deuxième tranche de travaux aura pour but de poser une couche de roulement, de marquer les places de parking et de stabiliser les talus.

Divers

Le Conseil Départemental nous a avisé du transfert de propriété en faveur de la commune du bâtiment mobile servant de classe primaire à l'issue du délai de 10 ans.

Goûter de Noël

L'accueil de loisirs du mercredi à Fronton : ALSH

Nous avons sollicité Madame SAINT JEAN Coordinatrice du LEC, au sujet de la demande d'accueil des enfants pour des activités à l'école de Saint Rustice le mercredi après-midi.

Elle nous a fait savoir, compte tenu de son expérience, que l'effectif minimum pour pouvoir organiser cet accueil est de 20 enfants. En dessous de ce seuil, les coûts seraient excessifs pour les parents et pour la Commune.

Nous nous sommes donc orientés vers la possibilité d'accueil des enfants à Fronton, comme cela avait été le cas dans le passé, par le biais d'une convention entre Communes. Une convention a pu être conclue entre la Mairie de Saint Rustice et la Mairie de Fronton, en vue de l'admission d'une douzaine d'enfants de notre village à la cantine et à l'ALSH de Fronton. Les inscriptions sont à formuler par les parents directement auprès du LEC de Fronton.

La Mairie prend à ce jour intégralement le coût forfaitaire du transport en bus des enfants de Saint Rustice à Fronton, pour se rendre le mercredi après-midi à l'ALSH, ce qui représente 70 € T.T.C. par semaine.

Le coût total pour l'année scolaire s'élève donc à 2520 € T.T.C.

Une convention a été signée par la Commune avec les Courriers de la Garonne mandatés par le Conseil Départemental pour les transports scolaires et pouvant assurer ces trajets avec le minibus du collège.

Ce nouveau service a entraîné également la modification de l'horaire de notre agent technique municipal qui chaque mercredi doit se rendre à Fronton à 11 H 30 pour aller chercher l'accompagnatrice réglementaire des enfants, afin que celle-ci accomplisse le trajet en bus avec eux depuis Saint Rustice.

Les familles peuvent donc bénéficier de ce nouveau service (ALSH) pour le prix modique de 10 € par mercredi, repas compris.

Nous avons consenti un nouvel effort financier pour les parents d'élèves qui travaillent afin de prendre en charge les enfants le mercredi après-midi. Cependant, nous regrettons que le nombre d'enfants réellement inscrits soit très irrégulier (entre 2 et 8).

Comme tous les ans, les enfants et leurs enseignants ont été reçus par la Mairie pour le traditionnel « Arbre de Noël ». Monsieur le Maire a accueilli les enfants avec un discours de bienvenue. Puis un petit déjeuner copieux leur a été offert. Les enfants ont chanté des chansons de Noël très appréciées par l'ensemble des adultes présents.

Ensuite, Michelle LISSARRE et Ikrame KASSEMI leur ont raconté un joli conte de Noël : « Le Noël de P'tite Pomme »

Enfin, le Père Noël dynamique et généreux est arrivé. Il n'avait pas l'air d'être très fatigué après un long voyage, mais pourtant...

Chaque enfant a pu découvrir son cadeau. Il faut croire que tous ont bien travaillé à l'école et ont été bien sages.

Pour terminer les adultes leur ont chanté une chanson de la Compagnie Créole avec paroles modifiées et adaptées : « Noël, joyeux Noël ».

Nous leur disons à l'année prochaine, en espérant que le Père Noël soit toujours aussi bienveillant.



Centenaire de Madame RIOS

Joyeux anniversaire

Les élus de Saint-Rustice ont été très heureux de fêter avec sa famille les 100 ans de Madame RIOS, le 12 décembre 2015 à 15 heures, autour d'un délicieux gâteau accompagné du traditionnel champagne.

Il lui a été offert à cet occasion un magnifique bouquet aux couleurs de l'Espagne, son pays natal, et du parfum « l'Air du temps » de Nina Ricci.

Nous lui souhaitons de tout cœur des années à venir chaleureuses, entourée et gâtée par sa famille, ainsi qu'une parfaite santé.

Centenaire de Mme Benita RIOS

-12 Décembre 2015-

Chère Mme RIOS,

C'est avec un plaisir non dissimulé que le Conseil Municipal de Saint Rustice et moi-même venons à votre rencontre pour célébrer votre centenaire.

Cet événement exceptionnel pour notre commune justifie notre présence en ce jour. Nous avons tenu à venir fêter cela avec vous, qui faites partie de notre communauté, et en présence de votre famille aimante et attentionnée qui a bien voulu garder le secret jusqu'au bout.

Cent ans, c'est une destinée exceptionnelle, un pan entier de l'histoire auquel vous avez pris part, en vivant simplement votre existence. Vous avez connu des époques tourmentées mais également vu les progrès inouïs de l'humanité. Et au milieu de tout cela, vous avez écrit votre propre histoire et fondé votre famille. Vous avez ainsi vécu de grandes joies personnelles mais aussi de douloureuses épreuves, ce qui est le revers d'une longue vie : nous avons à cet instant une pensée pour vos chers absents et les associations dans nos cœurs en cette occasion.

Mais aujourd'hui avec vos proches, vous vivez un jour rare et merveilleux qui laissera à tous ceux qui sont ici un joli souvenir, je l'espère.

Pour cela, chère Mme RIOS, nous vous prions d'accepter ces petits cadeaux choisis à votre intention et nous nous réjouissons de partager gâteau et champagne avec vous. Nous trinquerons à votre santé et vous souhaiterons la route la plus longue et la plus douce possible entourée de l'affection des vôtres.

Permettez-moi maintenant, au nom de Saint Rustice, votre village d'adoption, et par la voix de ses élus, de vous souhaiter un inoubliable anniversaire et de vous embrasser affectueusement.

Edmond AUSSEL, Maire.



Message de Mme Benita RIOS :

« Par ce petit message, je voudrais vous remercier d'avoir pensé à mon anniversaire.

Mes enfants se joignent à moi pour remercier Monsieur le Maire de Saint-Rustice, ses élus, et ses habitants.

Touchée par le discours de M. AUSSEL, je vous suis reconnaissante pour vos témoignages d'affection lors de mon centième anniversaire.

« La reconnaissance est la plus belle fleur qui jaillit de l'âme ».

C'est de tout mon cœur que je vous remercie, et meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Benita RIOS.

Art & passions



Le Club Art et Passions a fêté Noël le 12 décembre 2015 avec un bon repas autour d'une table décorée avec art et animé par les belles voix de notre chanteur et chanteuse.

Une composition florale a été offerte aux dames et une bouteille de vin aux messieurs.

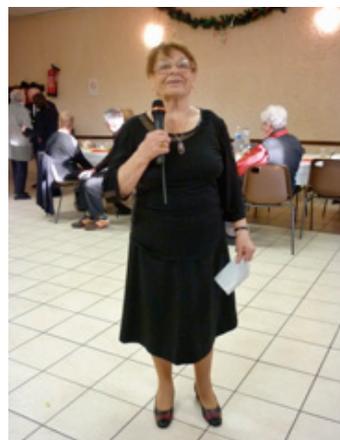
Nous avons organisé avec le club Vivons heureux un grand loto le dimanche 15 Novembre 2015 à Castelnau. Les joueurs les plus chanceux sont repartis chez eux chargés de beaux lots, les autres bredouilles, mais tous ont passé une agréable après-midi.



Le club continue les lotos tout au long de l'année tous les 15 jours le jeudi de 14 heures à 17 heures.

Nous accueillons toujours avec plaisir tous ceux qui voudront bien se joindre à nous, nous leurs souhaitons la bienvenue.

Nous nous retrouvons pour un loto et la galette des Rois le jeudi 7 janvier 2016.



Bonne et heureuse année à tous.

L'APE



Ce premier trimestre a été riche en activités. La motivation des parents pour soutenir leur « école » a permis la réalisation de diverses actions :

- Vente de fleurs et chocolats de Noël : 30 % (fleurs) et 25 % (chocolats) des ventes ont été versées à l'APE.

- Marché de Noël qui a eu lieu le dimanche 06 décembre :

Les stands proposant des fabrications artisanales ont été beaucoup appréciés ainsi que

la convivialité de l'événement.

Nous remercions particulièrement l'ALAE Grand Sud qui a su faire preuve de créativité concernant les fabrications des enfants, qui, comme l'année passée, ont remporté un vif succès.

Les ateliers pour les enfants lors du marché de Noël, animés par des intervenants de l'ALAE, ont été beaucoup appréciés aussi.

Le bureau tient également à adresser un grand merci à tous les parents ainsi qu'aux instituteurs, qui ont donné de leur temps, de leur énergie avant et pendant cette manifestation.

Tous ces efforts concourent au financement des sorties scolaires des élèves de Saint Rustice.

Nous espérons ainsi financer, en plus de la sortie scolaire annuelle sur une journée, une classe verte pour les élèves du CE1 au CM2, tous les 4 ans. Chaque élève pourra donc y participer une fois dans sa scolarité à St Rustice.

Deux autres manifestations sont prévues :

- défilé de Mr Carnaval le samedi 6 février 2016
- vide-greniers le dimanche 1er mai 2016.

Le bureau de l'A.P.E souhaite leurs meilleurs vœux pour 2016 à tous les Saint-Rusticiens et Saint-Rusticiennes.

Contact : ape.strustice@outlook.fr

Les Associations

COMITÉ D'ENTENTE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE DE SAINT RUSTICE

Commémorations traditionnelles

Au cours de l'année 2015, notre comité, conjointement avec la mairie, a organisé les commémorations traditionnelles des 19 mars, 8 mai, 11 novembre.

Le Comité a participé aux commémorations dans les communes voisines et plus précisément :

- à Villaudric, cérémonie à la mémoire des 19 victimes de la fusillade du 20 août 1944 dans le café de ce village.
- Sur la route de Fronton à Bouloc, cérémonie à la stèle à la mémoire des maquisards lotois fusillés alors qu'ils venaient de participer à la libération de Toulouse ;
- A Bouloc, cérémonie à la mémoire d'une famille juive arrêtée le 16 août 1942, déportée et exterminée à Auschwitz.
- A St Rustice, la cérémonie du 53^{ème} anniversaire du Cessez le feu en Algérie (19 mars 1962) s'est déroulée dimanche 15 mars 2015 ; il a été rappelé que, au cours de cette guerre, 30 000 militaires français ont trouvé la mort ; la plupart étaient des jeunes soldats du contingent qui accomplissaient leur service militaire ; plusieurs centaines de milliers d'Algériens de tous âges ont également été victimes de ce conflit.

Le dimanche 10 mai, la commémoration de la Victoire du 8 mai 1945 a rappelé que la 2^{ème} Guerre Mondiale avait fait près de 8 millions de victimes dans le monde, 600 000 pour la France. Au lendemain de ce 8 mai 1945, le général De Lattre de Tassigny, commandant en chef la 1^{ère} armée française, disait à ses troupes : «célébrons votre victoire qui redonne à notre France, la jeunesse, la force et l'espoir ».

Le samedi 14 novembre, commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918. Cette cérémonie en hommage aux 1 400 000 soldats morts pour la France, dont 6 Saint Rusticiens, s'est déroulée en présence d'une nombreuse assistance. Après le dépôt de gerbe, la sonnerie aux morts et la minute de silence, Lou DESPAX, de l'école de St Rustice, a interprété la Marseillaise de sa belle voix. Les messages de l'UFAC et du Secrétaire d'Etat aux A.C. ont été lus par Maurice DOUCET, Ancien Combattant, et Edmond AUSSEL, Maire. Cependant, les événements tragiques qui ont eu lieu dans la nuit du vendredi 13 à Paris étaient dans tous les esprits ; au terme de la cérémonie, Monsieur le Maire déclarait : « Ce matin nous avons tous une pensée pour ces victimes sauvagement assassinées ».

Toutes les personnes présentes ont partagé le verre de l'amitié au Foyer Rural.



Distinction

Le 22 mars 2015 Albert DELPONT, membre de notre Comité, a été décoré de la Médaille Militaire, distinction honorifique attribuée pour faits d'armes au cours de la guerre d'Algérie.

Nécrologie

Notre Comité a accompagné à sa dernière demeure notre ami Maurice FABRO, Ancien Combattant d'Algérie, et a présenté ses condoléances à sa famille.

Centenaire de la 1^{ère} Guerre Mondiale

Dans le cadre des travaux concernant le Centenaire de la guerre 1914-1918, le Comité a entrepris d'établir la liste des hommes de St Rustice mobilisés au cours de cette guerre ; il a retracé le parcours militaire de chacun d'eux depuis le Service Militaire, accompli souvent bien avant 1914, et jusqu'à la démobilisation en 1919 ; sur 36 St Rusticiens mobilisés, 6 sont morts à la guerre. Le Comité a aussi recherché les répercussions de la guerre dans la vie de la commune de 1914 à 1919 : réquisitions, accueil des réfugiés, financement, impact sur le déclin démographique.....

Les résultats de ces recherches pourront être à la disposition des personnes intéressées dans le courant de l'année 2016.

Vœux

Le Comité présente aux Saint Rusticiens ses meilleurs vœux pour l'année 2016 ; il souhaite que cette année soit pour chaque famille une année de réussite et de bonne santé ; le Comité souhaite aussi que cette année 2016 ne connaisse pas d'épisodes tragiques comme ceux qui ont marqué notre pays en 2015.



le tri sélectif en CCF : ensemble, trions !

en vrac dans le bac jaune :

emballages métalliques



briques alimentaires



papiers, journaux,
magazines



cartonnettes



uniquement bouteilles
et flacons en plastique

NON RECYCLÉS
à jeter dans votre poubelle ordinaire



une question ?
appelez le pôle Environnement
au 05.62.79.15.30
et visitez le site de la CCF
www.cc-dufrontonnais.fr



DEVENEZ ACTEUR

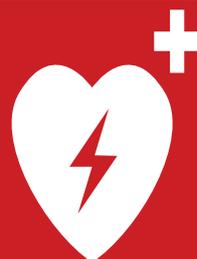
INITIEZ-VOUS AUX PREMIERS SECOURS

ALERTER



MASSER

DÉFIBRILLER



POSER UN GARROT

Il y a des gestes qui sauvent
Suivez une initiation* gratuite de deux heures

#lesgestesquisauvent



Pour vous inscrire :

suivez les indications sur <http://www.haute-garonne.gouv.fr/>